

NOTRE TOURISME : VALORISER, VIVRE ET PRÉSERVER

JUIN 2025

Faire du tourisme une solution territoriale d'avenir dans les Outre-mer

1. Contexte

Le Comité Stratégique du Tourisme Outre-mer (CSTOM) du bassin océan Indien, qui se tiendra les 24 et 25 juin 2025 à La Réunion, intervient dans un contexte de bascule :

- Crises climatiques et sanitaires récurrentes (cyclone Garance, chikungunya) ;
- Pression sur les ressources et sur les modèles économiques insulaires ;
- Nécessité de repenser collectivement un tourisme ultramarin de transformation, et non plus seulement de consommation.

La Direction Générale des Outre-mer et Atout France fixent une ambition claire : **“Créer de la dynamique, du collectif et de la résilience” à l'horizon 2040.**

2. Constats partagés

Le tourisme n'est pas un secteur : **c'est une stratégie territoriale** au service de la cohésion sociale, de l'identité et de l'adaptation aux transitions.

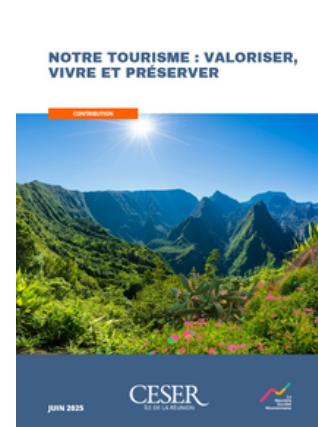
La Réunion ne peut pas importer un modèle : **elle peut et doit en inventer un.**

L'avenir du tourisme ultramarin repose sur la **coopération, l'inclusion, et la capacité à transformer les récits en réalités économiques durables.**

3. Objectifs de la contribution

Le CESER propose une contribution structurée en réponse à cette ambition, à la fois :

- **Prospective** : fondée sur les principes définis dès 2021 dans « Le tourisme durable, levier d'une rente de qualité territoriale » ;
- **Opérationnelle** : avec des préconisations concrètes, des indicateurs et des porteurs identifiés ;
- **Engagée** : pour faire de La Réunion un territoire pilote d'un tourisme insulaire durable, équitable et enraciné.



4. Quatre axes articulés avec les priorités du CSTOM

- **1. Sur la trajectoire touristique à l'horizon 2040**

→ Le CESER affirme une vision à long terme fondée sur la rente de qualité territoriale, la transformation de l'expérience touristique et la montée en gamme par l'enracinement culturel.

- **2. Sur la gestion touristique des crises**

→ Il préconise une résilience construite autour de la relocalisation de la valeur, du soutien aux structures locales, du tourisme interne et de la gouvernance ultramarine (rôle renforcé du CSTOM et des intercommunalités).

- **3. Sur les nouvelles offres de découverte et de partage**

→ Il promeut la création de parcours immersifs, l'implication des habitants dans la narration des territoires, la valorisation du patrimoine vivant et l'usage raisonné d'outils numériques territoriaux.

- **4. Sur l'évolution des emplois touristiques**

→ Il appelle à une transformation des compétences, avec l'introduction de formations orientées vers l'interculturalité, la transition écologique et les métiers émergents du tourisme.

PROPOSITION PHARE

1. Construire un Agenda 2030 du tourisme transformationnel dans l'océan Indien, porté par le conseil régional, les intercommunalités, le CESER, le CRT, les socio-professionnels et Atout France.

2. Mettre en place un Pacte régional pour un tourisme équitable, incluant :

- **Un fonds d'innovation touristique localisé** ;
- **Un dispositif de chèque tourisme péi** structuré à l'échelle des comités d'œuvres sociales et des entreprises ;
- **Un label "territoire immersif"** pour les zones rurales, les Hauts, les communes culturelles et agricoles

3. Renforcer la place des CESER et de la société civile dans la gouvernance touristique ultramarine, notamment dans le cadre du CSTOM, du SAR, du SRDEII et des stratégies de coopération régionale.

Renforcer la voix de la société civile réunionnaise dans l'espace stratégique ultramarin, faire émerger une trajectoire insulaire de tourisme transformationnel, et démontrer que la Réunion, comme les autres RUP, peut être non pas suiveuse, mais force de proposition dans la redéfinition des modèles touristiques à l'échelle européenne, nationale et régionale.